

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 14 MARS 1899.

Deuxième feuillet de Pétitions.

M. Léger, 1^{er} Rapporteur.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
1.	904.

Des instituteurs de l'arrondissement d'Alost préconisent diverses modifications qu'ils voudraient voir apporter, le plus tôt possible, à la loi sur les pensions des instituteurs primaires.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|------|--|
| 2. | 928. | Le Conseil communal d'Alost émet un vœu en faveur: 1° de la réintégration dans leurs droits à la pension des instituteurs démissionnaires de 1879; 2° de l'octroi d'une pension aux instituteurs adoptés et de l'autorisation à leur accorder de participer aux versements pour la caisse des veuves et orphelins. |
|----|------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | | | |
|----|------|--|
| 3. | 983. | Les président et secrétaire du cercle démocratique Saint-Remacle, à Liège, font part au Sénat que ce cercle s'est prononcé contre le maintien du système électoral actuel et contre l'uninominal et qu'il a émis le vœu de voir prévaloir la représentation proportionnelle intégrale. |
|----|------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
4.	984.

Le Conseil communal de Quevaucamps émet un vœu en faveur du suffrage universel et de la représentation proportionnelle, et proteste énergiquement contre le scrutin uninominal.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

- | | | |
|----|--------------------|---|
| 5. | 984 ^a . | Le Conseil communal de Schaerbeek émet le vœu de voir les Chambres législatives abolir le vote plural et introduire dans les lois électorales les principes absolus du suffrage universel et de la représentation proportionnelle sans condition de quorum. |
|----|--------------------|---|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

- | | | |
|----|--------------------|--|
| 6. | 984 ^a . | Le Conseil communal de Beyne-Heusay réclame la suppression du vote plural et l'application au régime électoral général du suffrage universel pur et simple avec la représentation proportionnelle intégrale. |
|----|--------------------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

- | | | |
|----|--------------------|--|
| 7. | 984 ^a . | Le Conseil communal de Rupelmonde émet un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple et de la représentation proportionnelle, et prie la Législature de rejeter tout autre système de réforme électorale. |
|----|--------------------|--|

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

Numéros du registre des
d'ordre. pétitions.

8. 984^b. Par pétition datée d'Anvers, les sieurs Lanut et Schaepen, respectivement président et secrétaire de la Ligue pour le suffrage universel et la représentation proportionnelle, font part au Sénat que, dans le meeting organisé par cette association le 5 février 1899, l'assemblée a acclamé la représentation proportionnelle intégrale, basée sur le suffrage universel pur et simple, et a déclaré ces deux principes indispensables comme base de la future loi électorale.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

9. 984^b. Les sieurs Franck et Beernaerts, respectivement président et secrétaire de l'Union libérale ouvrière « Help u zelve » d'Anvers et des communes de Berchem, Borgerhout et Merxem, font part au Sénat que, dans une assemblée générale tenue le 19 février 1899, ce cercle a émis un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple à l'âge de 21 ans, basé sur la représentation proportionnelle sans quorum.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Dépôt sur le bureau pendant la discussion du projet de loi électorale.

Par **M. Van Ockerhout**, 2^e Rapporteur.

10. 963. Le Conseil communal d'Houdeng-Aimeries émet le vœu de voir les Chambres législatives résoudre définitivement, dans le cours de cette session, la question de la création des pensions ouvrières.
Même demande du Conseil provincial de Namur.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.

11. 982. Les membres du « Boerenbond » et du syndicat d'élevage de Zuyenkerke exposent la situation désastreuse qui leur est créée par l'envahissement du bétail

Numéros
du registre des
d'ordre. pétitions.

de science, n'est pas dû pour une large part à la cruauté, à la négligence et au manque de soins.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

Par **M. Selb**, 4^e Rapporteur.

14. 988. Les sieurs Mertens et De Naeyer font part au Sénat que les principaux riverains de Cruybeke-Broeck, réunis en assemblée extraordinaire le 20 février 1899, ont décidé à l'unanimité :

1^o De protester contre l'exécution des travaux qui seront entamés en aval d'Anvers sous la dénomination de « Grande Coupure » ;

2^o De rendre le Gouvernement responsable des conséquences fâcheuses que ces travaux entraîneront ; et

3^o De réclamer d'équitables indemnités pour les dégâts qui seraient causés et les travaux extraordinaires dont l'exécution serait jugée nécessaire.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.

Par **M. Meyers**, 5^e Rapporteur.

15. 980. Le Conseil communal de Dison émet le vœu de voir les Chambres législatives décréter l'abrogation du tirage au sort et reviser le plus tôt possible le système de recrutement actuel, dans le sens de la nation armée.

Même demande du Conseil communal de Beyne-Heusay.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

16. 985. Le Conseil communal d'Anderlecht émet le vœu de voir la Législature voter à bref délai une loi établissant l'égalité des charges militaires pour tous les citoyens et réduisant au strict nécessaire la durée du service à l'armée.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Numéros d'ordre.	Numéros du registre des pétitions.
17.	987.

Par pétition datée de Liège, les sieurs Lecocq et Harin, respectivement vice-président et secrétaire de « l'Union des pensionnés décorés », Société d'anciens militaires du corps de la Gendarmerie, sollicitent l'intervention du Sénat pour que la situation de ces anciens serviteurs de l'État soit améliorée en leur continuant l'allocation de la rémunération journalière de 20 centimes accordée à tout militaire d'un rang inférieur ayant obtenu la décoration militaire en récompense de ses bons services.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

Par M. **Plissart**, 6^e Rapporteur.

18. 849. Le Cercle commercial et industriel d'Ypres insiste vivement pour obtenir l'achèvement du canal Lys-Yperlée et la construction d'un chemin de fer à grande section d'Ypres à Dixmude.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et à M. le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

19. 849. Le Conseil communal de Nieuport sollicite l'achèvement du canal Lys-Yperlée et la construction d'un chemin de fer à grande section d'Ypres à Dixmude.
Ce conseil expose également les préjudices résultant du retard apporté dans l'exécution des travaux jugés nécessaires pour mettre la ville de Nieuport à l'abri des inondations.

CONCLUSIONS DU RAPPORT :

Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et à M. le Ministre des Chemins de Fer, Postes et Télégraphes.

Le Président,
Baron BETHUNE.